

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LUZE

Nombre de conseillers :
en exercice : 13
présents : 12
votants : 12

L'an deux mil vingt-six et le vendredi cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session *ordinaire*, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Éric STEIB, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/05/2026

Présents : Éric STEIB, Fabien DESGRANGES, Sylvaine WARTELLE, Pascal MONNIER, Etienne SURLEAU, Jean-Paul GRESSARD, Jessie BERNE, David TOZZI, Loïc LAURENCOT, Nicolas ABRY, Carole VERDOT, Emeline GREVILLOT.

Excusées : Sandrine MANARA, Emeline VAILLAUT-PREVOT, Clotilde THIRY.

Procuration : Emeline VAILLAUT-PREVOT donne procuration à Jessie BERNE ; Clotilde THIRY donne procuration à Eric STEIB.

Délibération n°33-2026
OBJET : Subvention à la Fondation du Patrimoine

Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de La Fondation du Patrimoine proposant l'adhésion de la commune pour l'année 2026 d'un montant de 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, accepte d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2026 et de verser la somme de 200 €.

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme :

En Mairie, le 11/06/2026
Le Maire Éric STEIB

Affiché en Mairie le 11/06/2026
Certifié exécutoire par transmission
A la Préfecture le 11/06/2026

